

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

OCTOBRE
2017

PRINCIPALES TENDANCES

A fin octobre 2017 et en comparaison avec la même période de 2016, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 3,5% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 3,4% : droits de douane (-6,4%), TVA à l'importation (+6,6%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+2,2%) ;
- 2- l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+4,9%) et des autres TIC (+8,9%);
- 3- la hausse de 6,8% de la fiscalité domestique : IS (+13,7%), IR (+2,3%), TVA à l'intérieur (+7%), droits d'enregistrement et timbre (+0,6%) et majorations de retard (-2,9%).

Les recettes de la TVA à l'intérieur ont augmenté de 7% ou +1,1 MMDH, sachant qu'à fin octobre 2016 la TVA à l'intérieur avait enregistré une baisse de 5,4% par rapport à son niveau à fin octobre 2015 ou -914 MDH (15,9 MMDH contre 16,8 MMDH). Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 5.677 MDH à fin octobre 2017 contre 6.731 MDH à fin octobre 2016.

- 4- la baisse des recettes non fiscales de 15% en raison notamment de la diminution de 66% des recettes en atténuation de dépenses de la dette (613 MDH contre 1,8 MMDH), de 3,4% des recettes de monopoles (7 MMDH contre 7,2 MMDH) et de la réalisation en 2016 d'une recette de privatisation de 570 MDH, conjuguée à la hausse de 24% des fonds de concours (1 MMDH contre 810 MDH). Les versements par les comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général ont été de 3,4 MMDH contre 3,8 MMDH.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 76% et un taux d'émission sur engagements de 87%, contre respectivement 70% et 87% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 2,2%, en raison de l'augmentation de 53,5% des émissions de la compensation et de 0,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la diminution de 0,4% des dépenses de biens et services, due à la baisse de 0,5% des dépenses de personnel et de 0,2% des autres dépenses de biens et services ;
- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 2,8%, passant de 45,9 MMDH à fin octobre 2016 à 47,2 MMDH à fin octobre 2017, en raison de la hausse de 7,9% des dépenses des ministères et de la diminution de 5% des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 7,6 MMDH contre un solde positif de 5,1 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 28,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 11,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 32,8 MMDH à fin octobre 2016 compte tenu d'un solde positif de 8 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 4,6 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 3,3 MMDH à fin octobre 2016.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Octobre 2016	LF 2017	Octobre 2017	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES⁽¹⁾	<u>173 078</u>	<u>215 256</u>	<u>179 186</u>	<u>83%</u>	<u>3,5%</u>
1.1- Recettes fiscales :	<u>155 283</u>	<u>200 964</u>	<u>164 067</u>	<u>82%</u>	<u>5,7%</u>
<i>Impôts directs</i>	68 579	89 382	74 053	83%	8,0%
<i>Impôts indirects</i>	65 576	84 603	69 298	82%	5,7%
<i>Droits de douane</i>	7 641	8 920	7 154	80%	-6,4%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	13 487	18 059	13 561	75%	0,6%
1.2- Recettes non fiscales :	<u>17 795</u>	<u>14 292</u>	<u>15 119</u>	<u>106%</u>	<u>-15,0%</u>
<i>Monopole et participations</i>	7 235	9 067	6 990	77%	-3,4%
<i>Privatisation</i>	570	0	0		
<i>Domaine</i>	246	355	289	81%	17,5%
<i>Autres recettes⁽²⁾</i>	9 744	4 870	7 840	161%	-19,5%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	<u>167 992</u>	<u>209 949</u>	<u>171 618</u>	<u>82%</u>	<u>2,2%</u>
2.1- Biens et services :	<u>135 989</u>	<u>167 825</u>	<u>135 450</u>	<u>81%</u>	<u>-0,4%</u>
<i>Personnel</i>	87 725	106 701	87 277	82%	-0,5%
<i>Autres biens et services⁽¹⁾</i>	48 264	61 124	48 173	79%	-0,2%
2.2- Intérêts de la dette :	<u>24 548</u>	<u>27 474</u>	<u>24 722</u>	<u>90%</u>	<u>0,7%</u>
<i>Intérieure</i>	21 731	23 764	21 904	92%	0,8%
<i>Extérieure</i>	2 817	3 710	2 818	76%	0,0%
2.3- Compensation⁽¹⁾	<u>7 455</u>	<u>14 650</u>	<u>11 446</u>	<u>78%</u>	<u>53,5%</u>
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>5 086</u>	<u>5 307</u>	<u>7 568</u>		
4- INVESTISSEMENT^{(1) (3)}	<u>45 894</u>	<u>63 572</u>	<u>47 196</u>	<u>74%</u>	<u>2,8%</u>
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	<u>7 094</u>	<u>7 199</u>	<u>10 452</u>		
6- SOLDE DES SEGMA	<u>895</u>	<u>0</u>	<u>691</u>		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁴⁾	<u>-32 819</u>	<u>-51 066</u>	<u>-28 485</u>		
8- VARIATION DES INSTANCES	<u>-1 426</u>	<u>0</u>	<u>-7 332</u>		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	<u>-34 245</u>	<u>-51 066</u>	<u>-35 817</u>		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	<u>32 328</u>	<u>36 795</u>	<u>37 327</u>		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	12 227		26 259		
<i>Dépôts au Trésor</i>	5 025		5 029		
<i>Compte courant à BAM</i>	913		317		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	<u>1 917</u>	<u>14 271</u>	<u>-1 510</u>		
<i>Tirages et dons</i>	9 182	24 764	11 258		
<i>Amortissement</i>	-7 265	-10 493	-12 768		

(1) les opérations des CST et des SEGMA ont été regroupées au niveau des lignes « solde des CST » et « solde des SEGMA ». Depuis 2004, les recettes et les dépenses de certains CST figuraient dans des lignes séparées et les opérations des SEGMA étaient traitées en solde au niveau de la rubrique « autres biens et services » et de l'investissement

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2017.

RECETTES ORDINAIRES

	Octobre 2016	LF 2017	Octobre 2017	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	155 283	200 964	164 067	82%	5,7%
IMPÔTS DIRECTS	68 579	89 382	74 053	83%	8,0%
<i>Taxe Professionnelle</i>	307	332	319	96%	3,9%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	34 823	45 555	39 584	87%	13,7%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	31 953	40 855	32 696	80%	2,3%
<i>Taxe d'Habitation</i>	30	48	31	65%	3,3%
<i>Majorations de retard</i>	1 456	2 544	1 413	56%	-2,9%
<i>Autres⁽¹⁾</i>	10	48	11	23%	10,0%
DROITS DE DOUANE	7 641	8 920	7 154	80%	-6,4%
IMPÔTS INDIRECTS	65 576	84 603	69 298	82%	5,7%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	21 783	26 610	22 557	85%	3,6%
<i>Tabacs manufacturés</i>	7 832	9 151	8 212	90%	4,9%
<i>Produits énergétiques</i>	12 672	15 914	12 952	81%	2,2%
<i>Autres</i>	1 279	1 545	1 393	90%	8,9%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	43 793	57 993	46 741	81%	6,7%
<i>à l'intérieur</i>	15 862	22 655	16 969	75%	7,0%
<i>à l'importation</i>	27 931	35 338	29 772	84%	6,6%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	13 487	18 059	13 561	75%	0,6%
RECETTES NON FISCALES	17 795	14 292	15 119	106%	-15,0%
<i>Domaine</i>	246	355	289	81%	17,5%
<i>Monopoles et participations</i>	7 235	9 067	6 990	77%	-3,4%
<i>Privatisation</i>	570	0	0		
<i>Fonds de concours</i>	810	0	1 004		24,0%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 803	1 076	613	57%	-66,0%
<i>Redevance gazoduc</i>	820	1 300	849	65%	3,5%
<i>Recettes diverses⁽²⁾</i>	6 311	2 494	5 374	215%	-14,8%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	173 078	215 256	179 186	83%	3,5%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

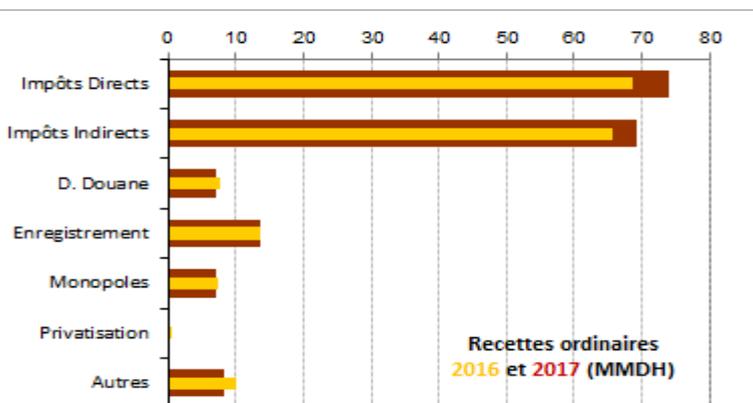
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin octobre 2017 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 3,5% et des dépenses ordinaires émises de 2,2%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 7,6 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 35,8 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 37,3 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 179,2 MMDH contre 173,1 MMDH à fin octobre 2016, en augmentation de 3,5%.

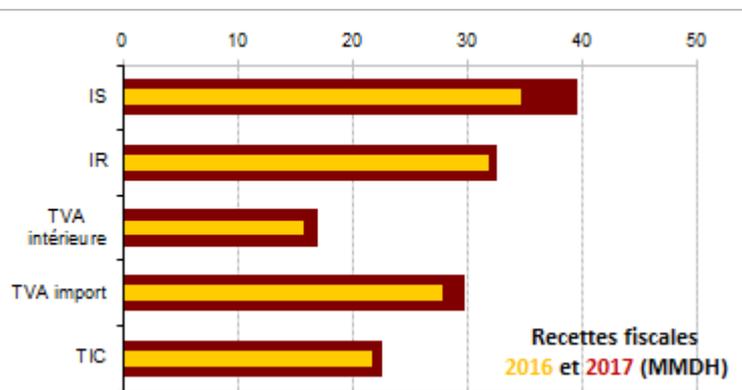
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 8%, des impôts indirects de 5,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,6%, conjuguée à la baisse des droits de douane de 6,4% et des recettes non fiscales de 15%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 164,1 MMDH contre 155,3 MMDH à fin octobre 2016, en hausse de 5,7%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de l'augmentation des recettes douanières de 3,4% et de la fiscalité domestique de 6,8%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 49,9 MMDH à fin octobre 2017 contre 48,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,4% ou +1,6 MMDH par rapport à leur niveau à fin octobre 2016.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin octobre 2017 ont atteint 7,2 MMDH contre 7,6 MMDH un an auparavant, soit une diminution de 6,4% ou -487 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 29,8 MMDH à fin octobre 2017 contre 27,9 MMDH à fin octobre 2016, enregistrant ainsi une hausse de 6,6% ou +1,8 MMDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 19,5% ou +794 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 4,4% ou +1.046 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 13 MMDH contre 12,7 MMDH, en hausse de 2,2% par rapport à son niveau de fin octobre 2016 ou +280 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 104,6 MMDH à fin octobre 2017 contre 97,9 MMDH à fin octobre 2016, soit une augmentation de 6,8% ou +6,7 MMDH.

- Impôt sur les sociétés¹

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 39,6 MMDH à fin octobre 2017 contre 34,8 MMDH un an auparavant, en augmentation de 13,7% ou +4,8 MMDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin octobre 2017 ont enregistré une augmentation de 2,3% par rapport à leur niveau à fin octobre 2016 (32,7 MMDH contre 32 MMDH), soit +743 MDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une baisse de 6,3% ou -220 MDH par rapport à leur niveau de 2016 (3.290 MDH contre 3.511 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une diminution de 7,3%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Octobre 2016	Octobre 2017	Evolution en %
IR total	31 953	32 696	2,3%
dont IR prélevé par la DDP	7 433	6 893	-7,3%

-TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin octobre 2017 se sont établies à 17 MMDH contre 15,9 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 7% ou +1,1 MMDH, sachant qu'à fin octobre 2016 la TVA à l'intérieur avait enregistré une baisse de 5,4% par rapport à son niveau à fin octobre 2015 ou -914 MDH (15,9 MMDH contre 16,8 MMDH).

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 5.677 MDH à fin octobre 2017 contre 6.731 MDH à fin octobre 2016.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 13,6 MMDH à fin octobre 2017 contre 13,5 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 0,6% ou +74 MDH, en raison notamment de l'augmentation des recettes de la TSAVA (+112 MDH).

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une diminution de 1,6% résultant principalement de la baisse de 2,9% des majorations de retard ou -43 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 15,1 MMDH contre 17,8 MMDH un an auparavant, en baisse de 15% ou -2,7 MMDH, en raison notamment de la diminution de 66% des recettes en atténuation de la dette (613 MDH contre 1,8 MMDH), de 3,4% des recettes de monopoles (7 MMDH contre 7,2 MMDH) et de la rentrée durant l'année 2016 d'un montant de 570 MDH au titre de la cession des parts de l'Etat dans la SOMED, conjuguée à la hausse de 24% des fonds de concours (1 MMDH contre 810 MDH). Les versements par les comptes spéciaux du Trésor au budget général ont été de 3,4 MMDH contre 3,8 MMDH.

¹ Les taux de l'IS ont été réaménagés par la loi de finances pour l'année 2016 comme suit :

Montant du bénéfice net en DH	Taux
inférieur ou égal à 300.000	10%
de 300.001 à 1.000.000	20%
de 1.000.001 à 5.000.000	30%
au-delà de 5.000.000	31%

Les bénéficiaires nets des établissements de crédit et organismes assimilés, Bank Al-Maghrib, la CDG et les sociétés d'assurance et de réassurance sont taxés au taux de 37%.

Jusqu'à fin 2016, le taux normal de l'IS était de 30% et les bénéficiaires nets des établissements de crédit et organismes assimilés, Bank Al-Maghrib, la CDG et les sociétés d'assurance et de réassurance étaient taxés au taux de 37%.

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont atteint 7 MMDH à fin octobre 2017 contre 7,2 MMDH à fin octobre 2016, en baisse de 3,4% ou -245 MDH.

Les recettes à fin octobre 2017 ont été versées principalement par l'agence nationale de la conservation foncière (1,5 MMDH contre 1,3 MMDH), Maroc Télécom (1,4 MMDH), l'OCF (1,3 MMDH contre 2 MMDH), l'ONDA (600 MDH contre 300 MDH), Bank Al-Maghrib (488 MDH contre 368 MDH), Marsa Maroc (299 MDH contre 750 MDH), Holding Al-Omrane (250 MDH contre 200 MDH) et l'Office des changes (220 MDH contre 150 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2016	LF 2017	2017	Taux de réalis.
B.A.M	368	620	488	79%
I.A.M	1 426	1 448	1 426	98%
O.C.P	2 000	2 000	1 341	67%
ANCFCC	1 250	2 000	1 500	75%
C.D.G	0	272	0	0%
Autres	2 191	2 727	2 235	82%
TOTAL	7 235	9 067	6 990	77%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 19,5% qui s'explique pour l'essentiel par la baisse de 66% des recettes en atténuation de la dette (613 MDH contre 1,8 MMDH).

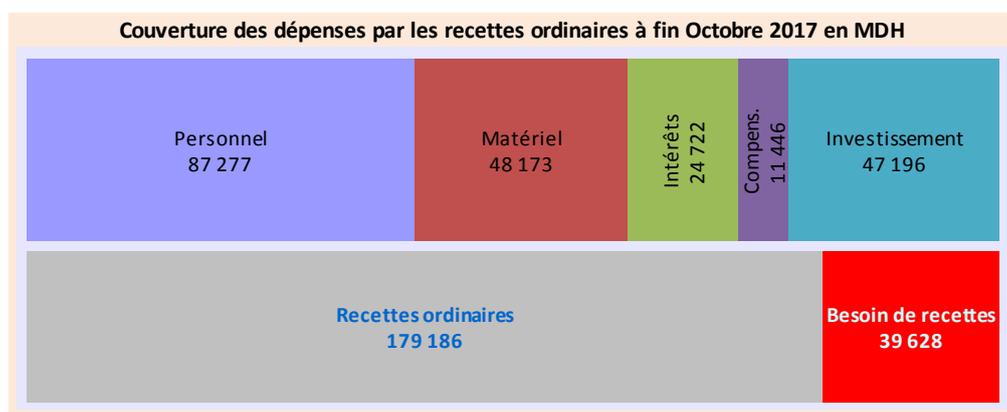
Structure des recettes ordinaires

A fin octobre 2017, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 95% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 46,7 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin Octobre 2017				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	46 741	▲ 6,7%	26,1%
	- à l'importation	29 772	▲ 6,6%	16,6%
	- à l'intérieur	16 969	▲ 7,0%	9,5%
2	Impôt sur les sociétés	39 584	▲ 13,7%	22,1%
3	Impôt sur le revenu	32 696	▲ 2,3%	18,2%
4	Droits d'enregistrement	13 561	▲ 0,5%	7,6%
5	TIC prod. énergétiques	12 952	▲ 2,2%	7,2%
6	TIC tabacs manufacturés	8 212	▲ 4,9%	4,6%
7	Droits de douane	7 154	▼ 6,4%	4,0%
8	Monopoles	6 990	▼ 3,4%	3,9%
9	Majorations de retard	1 413	▼ 3,0%	0,8%
10	Fonds de concours	1 004	▲ 24,0%	0,6%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin octobre 2017, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 104,4% contre 103% un an auparavant. Ainsi, à fin octobre 2017, 48,7% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 26,9% aux dépenses de matériel, 13,8% aux intérêts de la dette et 6,4% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

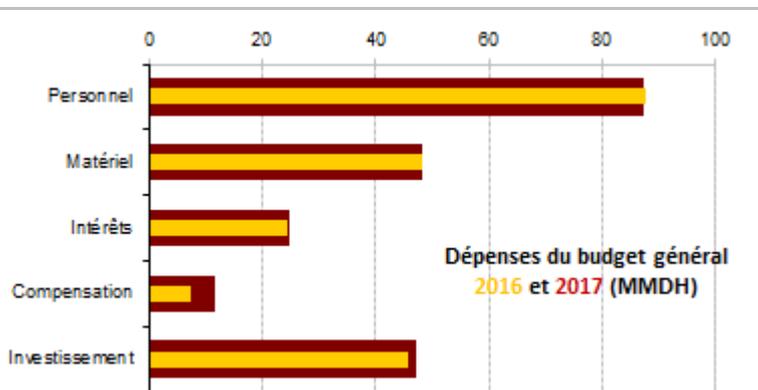
A fin octobre 2017, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 369,1 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 70% à fin octobre 2016. Le taux d'émission sur engagements a été de 87%, soit le même niveau un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2017					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	183 727	152 366	146 896	83%	96%
Investissement	81 307	64 791	47 196	80%	73%
C.S.T	142 541	80 510	57 684	56%	72%
SEGMA	6 214	3 312	1 750	53%	53%
Dette	73 356	68 092	68 092	93%	100%
TOTAL	487 145	369 071	321 618	76%	87%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 262,2 MMDH à fin octobre 2017, en hausse de 7,3% par rapport à leur niveau à fin octobre 2016, en raison de l'augmentation de 2,4% des dépenses de fonctionnement, de 2,8% des dépenses d'investissement et de 23,6% des charges de la dette budgétisée².



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2016	LF 2017	2017	Réalisé	Variation
Fonctionnement	143 444	182 475	146 896	81%	2,4%
Investissement	45 894	63 572	47 196	74%	2,8%
Dette	55 108	73 356	68 092	93%	23,6%
TOTAL	244 446	319 403	262 184	82%	7,3%

La hausse des charges de la dette budgétisée s'explique pour l'essentiel par l'augmentation de 41,9% des remboursements du principal (43,4 MMDH contre 30,6 MMDH) et de 0,7% des intérêts de la dette (24,7 MMDH contre 24,5 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 146,9 MMDH, dont 87,3 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une baisse de 0,5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 2,5% (31,1 MMDH contre 30,4 MMDH) et les charges communes de 12,4% (28,5 MMDH contre 25,3 MMDH) en raison de la hausse de 53,5% des émissions de la compensation (11,4 MMDH contre 7,5 MMDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2016	LF 2017	2017	Réalisé	Variation
Personnel	87 725	106 701	87 277	82%	-0,5%
Matériel	30 388	35 684	31 139	87%	2,5%
Charges communes	25 331	36 790	28 480	77%	12,4%
dont compensation	7 455	14 650	11 446	78%	53,5%
Dépenses imprévues		3 300			
TOTAL	143 444	182 475	146 896	81%	2,4%

² Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin octobre 2017 se sont établis à 87,3 MMDH contre 87,7 MDH, en diminution de 0,5% par rapport à leur niveau de fin octobre 2016 ou -448 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 75,8 MMDH, en baisse de 0,9%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,8% et de la baisse des rappels de 39,5%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 48,2 MMDH, en baisse de 0,2% ou -91 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (10,5 MMDH, soit le même niveau un an auparavant), aux divers établissements et entreprises publics (15,9 MMDH contre 15,4 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (2,8 MMDH contre 4,1 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 24,7 MMDH à fin octobre 2017 contre 24,5 MMDH à fin octobre 2016, en hausse de 0,7% ou +174 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse des charges en intérêts de la dette intérieure de 0,8% (21,9 MMDH contre 21,7 MMDH) et la stagnation de celles de la dette extérieure (2.818 MDH contre 2.817).

Compensation

A fin octobre 2017, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 11,4 MMDH contre des émissions de 7,5 MMDH à fin octobre 2016, en hausse de 53,5% ou +4 MMDH.

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin octobre 2017 a été positif pour 7,6 MMDH contre un solde ordinaire positif de 5,1 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

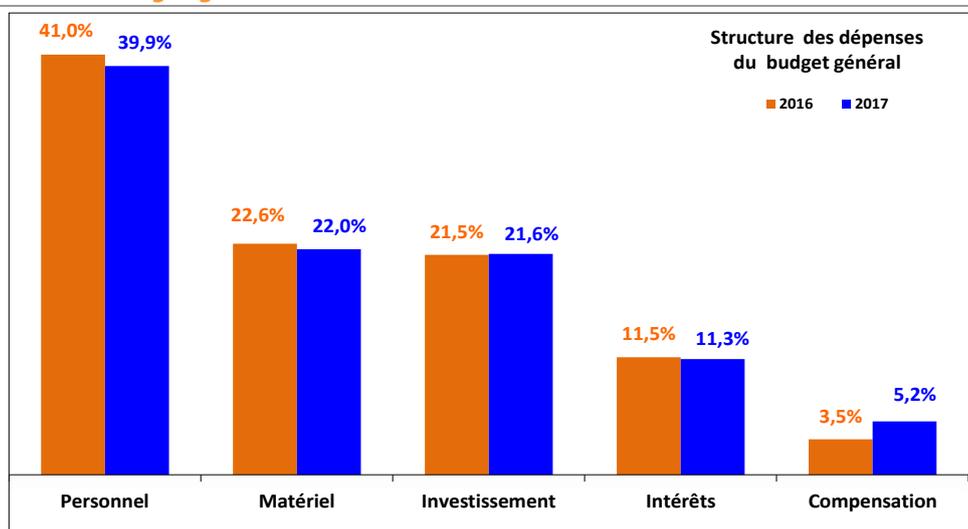
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 47,2 MMDH à fin octobre 2017 contre 45,9 MMDH un an auparavant, en hausse de 2,8% ou +1,3 MMDH, suite à l'augmentation des dépenses des ministères de 7,9% et à la diminution des charges communes de 5%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 13,5 MMDH contre 14 MMDH à fin octobre 2016.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2016	LF 2017	2017	Réalisé	Var%
Investissement total :	45 894	63 572	47 196	74%	2,8%
1- Ministères	27 905	43 396	30 111	69%	7,9%
2- Charges communes :	17 989	20 176	17 085	85%	-5,0%
- Concours divers	13 983	15 068	13 548	90%	-3,1%
- Ristournes d'intérêts	182	220	171	78%	-6,0%
- Autres	3 824	4 888	3 366	69%	-12,0%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin octobre 2016 et fin octobre 2017 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette, conjuguée à une hausse de la part des dépenses d'investissement et des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2017
	2016	LF 2017	2017	2016	LF 2017	2017	
C.A.S	52 120	66 949	55 462	45 935	58 712	45 436	10 026
TVA des Coll.Terr.	18 768	24 854	20 032	22 696	24 854	20 716	-684
Part régions (IS, IR)	3 100	5 749	4 145	2 244	5 749	2 840	1 305
I.N.D.H	2 812	3 096	2 487	1 377	3 096	1 795	692
Soutien prix. prod.alim.	242	600	279	300	600	0	279
F.S. Routier	2 088	2 700	2 130	2 179	2 700	2 809	-679
F.D. Agricole	2 756	500	2 749	2 499	500	2 852	-103
Remploi domanial	874	1 440	1 466	743	1 440	1 265	201
Lutte contre chômage	1 552	1 200	1 416	1 277	1 200	1 255	161
Dons des pays du CCG	3 270	8 000	4 589	109	0	280	4 309
Appui Cohés. Social	2 743	3 000	1 270	2 010	3 000	2 063	-793
F.S. Habitat	1 712	2 000	1 647	1 155	2 000	1 670	-23
Dévelop. Sport	525	800	1 208	519	800	567	641
Autres CAS	11 678	13 010	12 044	8 827	12 773	7 324	4 720
C. Dép. Dotation(*)	12 632	10 801	12 662	11 429	10 801	11 905	757
Autres C.S.T	33	121	12	327	1 159	343	-331
TOTAL	64 785	77 871	68 136	57 691	70 672	57 684	10 452

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin octobre 2017, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2,4 MMDH contre 2,9 MMDH à fin octobre 2016, en baisse de 15,6%.

Les dépenses émises ont été de 1,8 MMDH contre 2 MMDH à fin octobre 2016, en diminution de 12,4%.

	2016	LF 2017	2017	Réalisé	Variation
Exploitation :	1 481	0	957		-35,4%
Recettes	2 604	2 198	1 957	89%	-24,8%
Dépenses	1 123	2 198	1 000	45%	-11,0%
Equipement :	-586	0	-266		-54,6%
Recettes	288	745	484	65%	68,1%
Dépenses	874	745	750	101%	-14,2%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin octobre 2017, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 83,2% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 81,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 74,2%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2017 en MDH

	LF 2017	Octobre 2017	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	215 256	179 186	83,2%	36 070
1.1- Recettes fiscales :	200 964	164 067	81,6%	36 897
<i>Impôts directs</i>	89 382	74 053	82,9%	15 329
<i>Impôt sur les sociétés</i>	45 555	39 584	86,9%	5 971
<i>Impôt sur le revenu</i>	40 855	32 696	80,0%	8 159
<i>Impôts indirects</i>	84 603	69 298	81,9%	15 305
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 655	16 969	74,9%	5 686
<i>TVA à l'importation</i>	35 338	29 772	84,2%	5 566
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	26 610	22 557	84,8%	4 053
<i>Droits de douane</i>	8 920	7 154	80,2%	1 766
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	18 059	13 561	75,1%	4 498
1.2- Recettes non fiscales :	14 292	15 119	105,8%	-827
<i>Monopole et participations</i>	9 067	6 990	77,1%	2 077
<i>Domaine</i>	355	289	81,4%	66
<i>Autres recettes</i>	4 870	7 840	161,0%	-2 970
2- DEPENSES ORDINAIRES	209 949	171 618	81,7%	38 331
2.1- Biens et services :	167 825	135 450	80,7%	32 375
<i>Personnel</i>	106 701	87 277	81,8%	19 424
<i>Autres biens et services</i>	61 124	48 173	78,8%	12 951
2.2- Intérêts de la dette :	27 474	24 722	90,0%	2 752
<i>Intérieure</i>	23 764	21 904	92,2%	1 860
<i>Extérieure</i>	3 710	2 818	76,0%	892
2.3- Compensation	14 650	11 446	78,1%	3 204
3- INVESTISSEMENT	63 572	47 196	74,2%	16 376

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 28,5 MMDH à fin octobre 2017, contre un déficit budgétaire de 32,8 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 841 MDH à fin octobre 2017 contre 8,2 MMDH à fin décembre 2016, soit une diminution de 7,3 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 35,8 MMDH contre un besoin de financement de 34,2 MMDH à fin octobre 2016 et d'un flux net négatif de 1,5 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 1,9 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 37,3 MMDH contre 32,3 MMDH à fin octobre 2016.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin octobre 2017, le financement extérieur a été négatif de 1,5 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 12,8 MMDH, dont 5,5 MMDH (500 millions d'euros) au titre de l'emprunt contracté en 2007 auprès du marché financier international. Les tirages ont été de 11,3 MMDH dont 4,6 MMDH auprès de la BIRD, 3 MMDH auprès de la BAD, 2,5 MMDH auprès du Fonds monétaire arabe et 711 MDH auprès du Japon.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 26,3 MMDH contre 12,2 MMDH un an auparavant;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 5 MMDH, soit le même niveau à fin octobre 2016 ;
- et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 317 MDH contre 913 MDH à fin octobre 2016.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 62,7 MMDH à fin octobre 2017, en augmentation de 5 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2016.

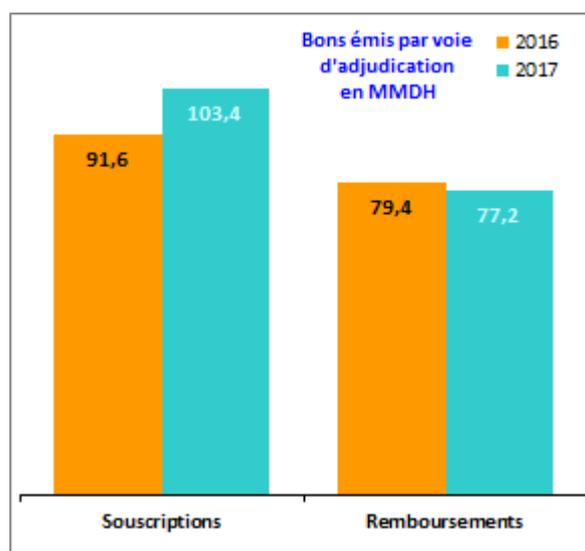
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,5 MMDH à fin octobre 2017 contre 2,8 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 4,1 MMDH effectués en octobre 2017 et dont le remboursement n'intervient qu'en novembre.

Dettes intérieure

S'élevant à 519,6 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,6% par rapport à son niveau à fin décembre 2016. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 26,3 MMDH, résultant de souscriptions pour 103,4 MMDH et de remboursements pour 77,2 MMDH contre un recours pour un montant net de 12,2 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 91,6 MMDH et de remboursements pour 79,4 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2016	Souscrip.	Rembour.	2017	Var %
Adjudications	490 028	103 434	77 176	516 287	5,4%
13 semaines	408	3 325,0	2 627,4	1 106	
26 semaines	6 662	1 681,4	7 577,6	765	
52 semaines	11 982	17 633,4	7 022,9	22 592	
2 ans	57 284	25 851,5	27 372,8	55 763	
5 ans	130 581	35 345,6	24 718,3	141 208	
10 ans	90 549	8 109,0	1 181,6	97 476	
15 ans	117 381	9 736,7	6 675,2	120 442	
20 ans	56 238	739,1	0,0	56 977	
30 ans	18 945	1 012,7	0,0	19 958	
Autres	2 135	6 144	5 009	3 270	53,2%
Total	492 163	109 578	82 185	519 557	5,6%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin octobre 2017 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 22,4 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
26 semaines	695,6	
2 ans	9 248,3	
5 ans	12 408,0	16 094,9
10 ans		573,4
15 ans		6 416,0
20 ans		114,7
30 ans		217,9
Total	22 351,9	23 416,9